

FORMATIONS RECONNUES POUR LES ACCUEILLANT(E)S SALARIE(E)S DURANT LA PÉRIODE DE CONCERTATION (MINIMUM 6 MOIS)

Titres de niveau secondaire (enseignement de plein exercice, en alternance ou en promotion sociale)

- Puériculteur(trice)
- Agent d'éducation
- Aspirant en nursing
- Educateur(trice)
- Auxiliaire de l'enfance (formation complète)
- Educateur(trice) spécialisé(e)
- Accueillant(e) d'enfants IFAPME/EFP (+ CESS obligatoire)

Titres de niveau supérieur (Graduat/baccalauréat)

- Sciences psychologiques
- Sciences de l'éducation
- Sciences psychologiques et de l'éducation
- Educateur(trice) spécialisé(e)
- Instituteur(trice) maternel(le)
- Logopède
- Assistant(e) en psychologie : option psychologie clinique
- Assistant(e) en psychologie : option psychopédagogie et psychomotricité
- Assistant(e) en psychologie : option psychologie du travail et orientation professionnelle

Titres de niveau supérieur (licence/master)

- Logopédie
- Sciences psychologiques
- Sciences de l'éducation
- Sciences psychologiques et de l'éducation